

Plan de rigueur : Les usagers et les personnels de la Fonction Publique vont payer la note

C'est sur fond de « crise grecque » et pour ramener les déficits publics (budget de l'Etat et de la sécurité sociale) à 3% du PIB que le Premier Ministre a pris la décision de geler les dépenses de l'Etat. Cette annonce ne sera ni indolore, ni sans conséquences pour l'ensemble des secteurs de la Fonction Publique.

Au plan hospitalier, nous sommes fondés à être très inquiets quant à un gel éventuel de l'ONDAM (objectif national des dépenses d'assurance maladie) pour 2011, 2012 et 2013. Alors que la situation des établissements hospitaliers, sociaux et médico-sociaux publics est très dégradée, une telle décision correspondrait à un recul de leurs moyens. L'objectif d'un retour à l'équilibre des budgets hospitaliers d'ici à 2012 dans de telles circonstances est encore moins envisageable, sauf à accentuer et accélérer les suppressions de postes, les restructurations.

La baisse des moyens conduira les établissements à réduire l'offre et l'accès aux soins pour les usagers.

Les conséquences en matière d'emploi seraient immédiates en termes de suppressions de postes détériorant encore d'avantage les conditions de travail et d'exercice professionnel.

Déjà on s'attend à un gel des rémunérations dans la Fonction Publique.

Par ailleurs, ces mesures d'austérité ne manqueront pas d'alimenter l'argumentation du Ministre du travail pour justifier ses propositions en matière de retraites ; les fonctionnaires seront une nouvelle fois montrés du doigt, devront renoncer à certains de leurs droits statutaires et la « convergence » vers le régime général se poursuivra par un alignement vers le bas.

Pour la fédération Force Ouvrière des personnels des services publics et des services de santé, cette rigueur ne se justifie pas. Au contraire, les établissements du service public et leurs personnels attendent les moyens nécessaires à leur mission sauf à laisser croire que la santé des marchés financiers serait plus importante que celle de nos concitoyens.

C'est pourquoi, nous opposons nos revendications en faveur du maintien des emplois, du statut, des retraites, du code des pensions civiles et militaires et de la CNRACL¹. Pour toutes ces raisons, les personnels de la Fonction Publique Hospitalière participeront massivement le 15 juin 2010 à la journée de grève interprofessionnelle et de manifestation nationale initiée par Force Ouvrière.

Le secrétariat fédéral,

Paris, le 11 mai 2010.

¹ Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales